

Anéatah et Déranah, les jumelles d'Hoche- laga. Un cas de réécriture chez Eugène Achard

• Marilène Gill •

Summary: Marilène Gill analyzes a First-Nations folktale published by Eugène Achard in 1943: **Anéatah et Déranah, les jumelles d'Hoche-
laga**. It is, in fact, a case of cultural appropriation based on a rewriting of a lesser-known folktale from the Grimm brothers. The article examines how a German narrative, thanks to the use of clever literary devices, can become a seemingly authentic Amerindian legend that explains the mythical origins of the Huron and Iroquois nations, and concurs with the traditional French-Canadian historical discourse.

Résumé: Marilène Gill analyse un conte amérindien d'Eugène Achard, **Anéatah et Déranah, les jumelles d'Hoche-
laga**, publié au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans cette histoire adaptée d'un récit des frères Grimm, **Blanchette et Rosette**, l'auteur s'est livré à un travail d'appropriation culturelle complexe et retors. L'article analyse comment un récit folklore européen peut devenir, grâce aux ruses de l'écriture, une légende amérindienne, voire un mythe fondateur, dont l'authenticité paraissait pour le moins convaincante pour les lecteurs canadiens-français de l'époque.

A border l'œuvre d'Eugène Achard¹, selon Françoise Lepage, «c'est comme pénétrer dans une maison hantée, un palais en trompe-l'œil, une terre de mirages ou un labyrinthe. On pense parfois se trouver en terrain connu, [...] mais bien fol qui s'y fie» (p. 134). C'est que Achard est récrivain bien plus qu'il n'est écrivain. De fait, parmi les cent cinquante titres qui constituent le corpus considérable de Achard, plus des deux tiers sont des adaptations, ou des rééditions, dont les hypotextes, c'est-à-dire les textes sources, sont le plus souvent à demi avoués ou même, dans certains cas, tus.

Néanmoins, malgré cette pudeur de l'auteur à dévoiler ses sources, il nous est possible de donner un aperçu de leur diversité. Achard transforme les classiques universels comme les contes de Perrault, des frères Grimm et des *Mille et une nuits*, les fables de La Fontaine, les contes populaires russes

d'Afanassiev, la *Chanson de Roland* et même la *Bible*. Dans la veine historique, il s'approprie les romans de Henri-Émile Chevalier, de Fenimore Cooper, de Henry Wadsworth Longfellow, de Léon Ville et de Napoléon Bourassa, duquel il «corrige» le *Jacques et Marie*. Du côté québécois, il emprunte aussi à Françoise (Robertine Barry), mais il privilégie surtout les récits autres que purement fictifs, tels les récits de voyage de Jacques Cartier, les relations des Jésuites ou encore la biographie de Catherine Tékhakouitha de Claude Chauchetière.

En outre, Achard ne se contente pas d'adapter des classiques. Encore lui faut-il retravailler les manuscrits des quelques auteurs, autres que lui-même, que sa maison d'édition, la Librairie Générale Canadienne, publie. Ainsi, les œuvres de Jean-Luc Bronner, Annie Fugère, Odette Fumet-Vincent et Marie-Louise Markhévitich ont été réécrites par Achard avant même leur première publication.

Pour tous ces motifs, lorsque l'on s'intéresse à la littérature de jeunesse canadienne ainsi qu'au phénomène de l'hypertextualité², le corpus de Achard semble s'imposer comme objet d'étude. Aussi, dans le cadre de cet article, nous proposons-nous d'amorcer une réflexion sur le palimpseste qu'est la légende *Anéatah et Déranah, les jumelles d'Hochelaga* de Achard, publiée en 1943, qui réinvente le conte *Blanchette et Rosette* de Jacob et Wilhelm Grimm. À la lumière d'une lecture genettienne, nous tenterons de mettre en relief les transformations majeures subies par l'hypotexte (texte de départ). Cela nous permettra, en somme, de montrer de quelle façon s'articule essentiellement le travail de réécriture de l'auteur, en l'occurrence, autour des axes de la transposition générique, de la transdiégétisation et de la transpragmatisation.

* * *

Avant d'entrer de plain-pied dans l'analyse de *Anéatah et Déranah*, nous nous permettons de raconter brièvement l'histoire de son hypotexte, *Blanchette et Rosette*, afin de vous offrir, d'une part, une meilleure compréhension de notre exposé et, d'autre part, la possibilité de comparer les deux textes.

Blanchette et Rosette relate les aventures de deux fillettes qui ressemblent aux rosiers blanc et rouge plantés devant la chaumière où elles habitent avec leur mère. Par un dur soir d'hiver, un ours vient chercher refuge chez elles pour se protéger du froid. Les deux jeunes sœurs et l'animal se lient d'amitié et, à partir de ce jour, l'ours revient chaque soir en leur demeure pour y passer la nuit.

Or, le printemps venu, l'ours annonce à ses jeunes amies qu'il doit les quitter, puisque, maintenant que le sol est dégelé, les nains peuvent sortir de sous la terre et tenter de voler ses trésors s'il ne les surveille pas. L'une des deux sœurs, Blanchette, est particulièrement triste à l'écoute de cette nou-

velle alors, pour la consoler, l'ours lui fait la promesse qu'ils se reverront sous peu.

La vie se poursuit donc et les fillettes vaquent à leurs occupations habituelles. Au cours de promenades en forêt, par trois fois, elles portent secours à un nain agressif et ingrat. Lors du troisième de ces sauvetages, au moment où les jeunes filles se font injurier par le nain, leur ami l'ours surgit de nulle part et assomme le nain d'un seul coup de patte. Aussitôt fait, la peau de l'ours glisse par terre et laisse apparaître un jeune prince. Celui-ci explique à ses amies qu'il avait été victime d'un sort et que seule la mort de son ensorceleur pouvait le libérer.

Bien sûr, l'aventure se conclue par un double mariage : Blanchette épouse le jeune prince et Rosette épouse le frère de ce dernier.

La transgénérisation: du conte à la légende

La première constatation qui s'impose, lorsque l'on compare *Blanchette et Rosette* avec *Anéatah et Déranah*, est que la transposition substantielle qu'a effectuée Achard est générique et, par conséquent, «purement formelle» (Genette, p. 323). En effet, le conte des Grimm est transformé en une légende. Dans *Palimpsestes*, Genette ne fait qu'effleurer ce type de modifications textuelles quand il touche à la transmodalisation³ ou encore lorsqu'il est question de prosification et de versification. C'est que, bien que cette transposition de genre résulte de l'hypertextualité, elle relève, parallèlement, d'une autre pratique transtextuelle⁴: l'architextualité, c'est-à-dire «l'appartenance taxinomique» (Genette, p. 11) d'une œuvre à un genre littéraire. Aussi, pour les besoins de notre analyse, nous emploierons le néologisme *transgénérisation*⁵ pour qualifier ce type de modification textuelle. La primauté que nous accordons à la transgénérisation dans *Anéatah et Déranah* se justifie du fait que cette transformation du conte en une légende, laquelle donne lieu à une augmentation textuelle substantielle, voire à un supplément⁶, est à l'origine de tous les autres remaniements textuels que l'auteur fait subir à *Blanchette et Rosette* afin de créer un texte nouveau.

Sur le plan formel, Achard reprend l'hypotexte des frères Grimm *in extenso*, à la seule différence qu'il greffe une introduction et une conclusion nouvelles au texte, lesquelles ont pour but de faire glisser le récit du conte à la légende. En introduction, l'ajout à valeur étiologique, où l'auteur évoque le Guitché Manitou et le royaume des chasses bienheureuses, a pour effet de relier le récit au corpus des légendes amérindiennes. L'ajout d'une nouvelle conclusion, pour sa part, permet le passage effectif du genre du conte à celui de la légende.

En effet, Achard ajoute une conclusion afin d'expliquer comment la tribu d'Hochelaga, avant l'arrivée des Blancs, s'est divisée pour former les nations huronnes et iroquoises. Voici, en résumé, la nature de cette addition.

Suite à leurs aventures avec le nain, devenu le Puck-Voudgie (un personnage de la mythologie amérindienne) chez Achard, Anéatah et Déranah, les émulles de Rosette et Blanchette, marient également deux frères qui sont princes. Or, peu après le mariage, le père des deux princes, chef de la tribu, vient à mourir. On doit donc choisir un nouveau chef entre Étéharon, l'époux de Déranah, et Kanaharon, l'époux d'Anéatah. Pour en décider, la grand-mère des jumelles, la sorcière Noméka, propose de se rendre au Lac des Castors sur la montagne. Là-bas, se trouvent deux nénuphars, un jaune et un blanc, respectivement les symboles de Rosette et de Blanchette. Le premier nénuphar qui serait aperçu au moment où les gens de la tribu atteindraient le sommet de la montagne désignerait l'épouse du vainqueur. La suggestion de Noméka est suivie, mais une fois arrivés audit endroit, tous aperçoivent simultanément les deux fleurs. La tribu reprend donc conseil auprès de Noméka qui propose que la nation se divise en deux. C'est ainsi que les Amérindiens d'Hochelaga, deviennent deux peuples distincts, les Hurons et les Iroquois.

Selon Michèle Simonsen, une légende est un «récit d'événements tenus pour véridiques par le locuteur et son auditoire», en l'occurrence l'auteur et le lecteur, et qui «est localisé», ce qui signifie que les «précisions de temps et de lieu sont liées de façon intégrante au récit» (p. 14). Au contraire du conte, qui n'est qu'une pure fiction, «un récit en prose d'événements fictifs et donnés pour tels, fait dans un but de divertissement» (p. 14). Pour résumer, Simonsen considère que ce qui distingue essentiellement la légende du conte, c'est la véracité historique accordée à certains événements pris en charge par sa fiction.

En ce qui concerne Achard, il n'invente pas le motif de sa légende. Dans un conte tiré de *Au temps des Indiens rouges*, paru en 1934 et intitulé simplement «Comment Hurons et Iroquois devinrent deux peuples séparés», il donne déjà une version, la première, de la scission de la tribu, différente de celle de *Anéatah et Déranah*. Dans cette légende, il fait allusion à la qualité historique de sa supposition — invalidée par les travaux récents des ethnologues⁷ —, lorsqu'en note de bas de page, il inscrit: «Relation des jésuites 1641» (*Au Temps ...* p. 111). Selon nos recherches, Achard base effectivement sa légende sur un extrait de la relation des jésuites de 1641 où le révérend père Paul Le Jeune écrit:

Nous auons tous sujet de croire qu'il n'y a pas long temps qu'ils ne faisoient tous qu'un Peuple, et Hurons et Iroquois, et ceux de la Nation Neutre; et qu'ils viennent d'une mesme famille, ou de quelque premieres souches abordées autrefois aux costes de ces quartiers; mais que par succession de temps, il se sont esloignez et separez les vns des autres, qui plus, qui moins, de demeure, d'interests et d'affection; de sorte que quelques vns sont deuenus ennemis, d'autres Neutres, et d'autres sont demeurez dans quelque liaison et communication plus particuliere. (p. 72)

Remarquons au passage que nous sommes possiblement, dans ce cas précis, non pas face à un cas de contamination (Genette, p. 303), mais face à un cas de ce que nous pourrions nommer «contamination transtextuelle» puisque c'est de la fusion d'un hypotexte⁸, *Blanchette et Rosette*, et d'une allusion intertextuelle⁹, la *Relation de 1641*, que sourd la transgénérisation; que naît un genre neuf, autre que celui de l'hypotexte.

La transdiégétisation ou écrire au confluent de trois espaces-temps

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la transgénérisation effectuée par Achard a pour conséquence, nécessaire et évidente, la transposition de l'univers historico-géographique du texte premier, ce que Genette nomme la transdiégétisation. À ce sujet, ce dernier soutient que «le mouvement de la transposition diégétique est un mouvement de translation (temporelle, géographique, sociale) *proximisante*: [c'est-à-dire que] l'hypertexte transpose la diégèse de son hypotexte pour la rapprocher et l'actualiser aux yeux de son public». Il poursuit en affirmant qu'«un effet de distanciation serait manifestement contraire au mouvement «naturel» du transfert diégétique, qui va toujours du plus lointain au plus proche» (Genette, p. 351). Toutefois, le cas de *Anéatah et Déranah* semble faire exception.

En effet, la transdiégétisation qu'opère Achard n'a aucunement pour effet de d'actualiser le cadre historico-géographique de l'hypotexte. Autrement dit, l'Hochelaga de la légende *Anéatah et Déranah*, que l'on doit situer avant l'arrivée de Cartier, ne se trouve pas plus près du cadre historico-géographique réel de l'auteur, soit le Montréal de 1943, ni sur le plan social, temporel ou géographique, que ne l'est celui de son hypotexte, *Blanchette et Rosette*, qui réfère à une Allemagne hypothétique de la première moitié du dix-neuvième siècle. Bien sûr, la société historique réelle à laquelle réfère le conte des frères Grimm, parce que le conte est issu d'une tradition orale, se trouve à être une sédimentation de lieux et de temps. Partant de ce fait, si nous situons l'action de *Blanchette et Rosette* dans l'Allemagne du dix-neuvième siècle, ce n'est qu'en regard de considérations d'ordre pratique. Cette «Allemagne», donc, du début du dix-neuvième siècle, ce cadre historico-géographique de l'hypotexte, s'avère plus près de celui de la société réelle dans laquelle vit Achard que ne l'est celui de *Anéatah et Déranah*, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le mode de vie qui, chez Grimm comme chez Achard, participe d'une même culture occidentale (structure nucléaire de la cellule familiale, religion chrétienne, civilisation de l'écrit).

Non seulement l'argument culturel ne tient pas, mais encore l'argument géographique. L'éloignement temporel de l'Hochelaga du XVI^e siècle va jusqu'à nier la qualité *proximisante* de la substitution géographique. Une bourgade amérindienne n'étant certes pas plus familière à Achard que l'hypothétique Allemagne du XIX^e siècle et ne correspondant non plus à la ville

de Montréal, telle que la connaît l'auteur au début des années 1940.

Cela nous amène à penser que toute transdiégétisation suppose la prise en considération par l'écrivain de plusieurs cadres historico-géographiques lors de l'écriture et, par ricochet, la prise en charge par le texte d'éléments propres à ces univers. Cela revient à dire que, dans le cas d'une transdiégétisation *proximisante*, l'auteur doit obligatoirement tenir compte de deux espace-temps, celui de l'hypotexte et celui de l'hypertexte, ce dernier espace-temps correspondant *mutatis mutandis* avec l'espace-temps de sa société historique réelle, au moment où il écrit. Par exemple, James Joyce, qui écrit *Ulysse*, doit tenir compte de la Grèce antique et du Dublin des années 1910-1920. Par contre, dans le cas d'une transdiégétisation, disons, «éloignante», comme l'illustre *Anéatah et Déranah*, l'écrivain doit tenir compte de trois cadres historico-géographiques: d'abord, celui de l'hypotexte; ensuite, celui de l'hypertexte; et enfin, celui de la société historique réelle dans laquelle l'auteur vit lors de la rédaction puisque, dans ce cas précis, le cadre historico-géographique du moment de la rédaction diffère de celui pris en charge par l'hypotexte. En d'autres termes et pour résumer, Achard écrit *Anéatah et Déranah* entre une Allemagne rurale du XIX^e siècle, une Hochelaga amérindienne précoloniale et un Montréal à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale.

Nous sommes en mesure de supposer qu'un hypertexte créé à partir d'une transdiégétisation *éloignante* peut simultanément porter en lui ces trois cadres historico-géographiques. Bien que Achard n'actualise pas — au sens où l'entend Genette —, le conte des frères Grimm en une légende montréalaise des années 1940, il recrée le conte dans un espace-temps lointain qui ne peut être exempt de porter simultanément les marques des espaces-temps «Hochelaga avant 1534» et «Montréal vers 1943». D'ailleurs, une réécriture qui transposerait le cadre historico-géographique d'un hypotexte par un cadre qui lui serait antérieur et qui ne laisserait aucune trace de la société historique réelle dans laquelle s'inscrit son auteur, supposerait une objectivité et une connaissance utopiques de la part de cet auteur. C'est pourquoi l'on pourrait poser que toute transdiégétisation, voire toute adaptation, parce que l'hypotexte passe par le stylo déformant de l'écrivain, est évidemment actualisation et, en ce sens, est un tant soit peu *proximisante*.

Dans *Anéatah et Déranah*, la légende ne semble prendre en compte que l'espace-temps «Hochelaga avant 1534». Pourtant, cette coexistence du cadre historico-géographique réel de l'auteur et de celui de son hypertexte est palpable. L'on croirait même parfois nager entre deux eaux. D'un côté, par exemple, tous les éléments susceptibles de référer à la religion catholique sont substitués dans l'hypertexte: la colombe et l'agneau sont remplacés par le faon et le ramier, les jeunes filles ne sont plus pieuses mais belles, le Puck-Voudgie ne regarde plus de ses «yeux rouges qui lancent des flammes» (Grimm, p. 307), mais d'un regard rempli de colère (Achard, *Anéatah* p. 24) et

il ne reçoit pas le châtement qu'il mérite, mais se fait étendre raide mort. D'un autre côté, le texte recèle des anachronismes. Ceux-ci varient entre la transposition d'un objet, comme la canne à pêche ou le perchoir; la reproduction de structures sociales, comme celle de la monarchie; ou encore, plus subtilement, la substitution axiologique, qu'elle relève d'une représentation de l'Amérindien très près de celle du bon sauvage ou encore d'une volonté moralisatrice.

Bien sûr, Achard fait œuvre d'écrivain et non pas d'historien, quoi qu'il en dise. Cependant, cette coexistence de deux cadres historico-géographiques dans l'hypertexte lui confère un caractère hétérogène. À cet égard, le cas des notes de bas de pages est exemplaire. On croirait que Achard a fait une véritable annotation critique de sa légende, puisqu'on ne retrouve pas moins de 31 notes en moins de 15 pages de texte. Celles-ci essaient d'arrimer ces deux espaces-temps, afin de rendre compréhensible au jeune lecteur cet Hochelaga précolonial. Toutefois, les notes n'ont pour tout effet qu'entraver la lecture et il s'ensuit que le texte, tout comme les Hurons et les Iroquois, se trouve divisé, divisé entre sa vocation littéraire et sa vocation didactique.

La transpragmatisation ou l'amérindianisation

Cette constatation nous amène à questionner la relation qui unit la légende de Achard au conte des frères Grimm. Il faut dire que l'hypertexte entretient un lien extrêmement ténu avec son hypotexte. Achard ne scelle pas de pacte de lecture hypertextuelle, il ne mentionne que vaguement, à la page un: «Légende indienne imitée d'un contenu allemand» (*Anéatah* p. 1). Par la suite, plus rien ne suggère une parenté avec les contes allemands. En effet, Achard effectue une transpragmatisation (Genette, p. 341) quasi intégrale qui a pour effet d'amérindianiser tous les objets et toutes les actions et, pour utiliser une métaphore, de recouvrir d'une peinture amérindienne la structure qu'est *Blanchette et Rosette*. Ainsi, Anéatah et Déranah pêchent au nigog, mangent de la sagamité, se parent de poils de porc-épics et cueillent des minogahs (bleuets), plutôt que de se promener en forêts, de porter des rubans et de cueillir des fraises. De même, elles côtoient castors et érables, plutôt qu'agneaux et chênes. Bref, Achard fait en sorte que son hypertexte recouvre entièrement son hypotexte, rendant ce dernier méconnaissable. Dès lors, l'hypertexte ne constitue plus un palimpseste dont l'hypotexte est avoué, mais un texte qui prétend fonctionner de façon indépendante et autonome.

D'ailleurs, cette utilisation que fait Achard de son hypotexte diffère de l'utilisation courante, en ce sens que l'appropriation du matériau d'un texte pour en créer un nouveau se fait habituellement dans l'optique que le lecteur virtuel de l'hypertexte aura la connaissance des deux textes. Ce qui revient à dire que toute pratique hypertextuelle suppose idéalement une lecture que l'on peut qualifier de double et de simultanée. Prenons deux exem-

ples: le genre parodique et *Ulysse* de James Joyce. Dans le premier cas, la méconnaissance de l'hypotexte entraînerait une incompréhension de l'essence même du genre de la parodie, qui nécessite obligatoirement une lecture au second degré. Dans le second cas, la connaissance de l'*Odyssée* d'Homère s'avère facultative, mais une lecture au premier degré ampute le texte d'une partie non négligeable de son sens. Comme on vient de le voir, la connaissance de l'hypotexte que possède le lecteur virtuel a pour effet tantôt de produire un surplus de sens et de lui rendre sa lecture plus savoureuse, tantôt de lui permettre la compréhension de l'essence même du texte. Or, dans le cas de *Anéatah et Déranah*, l'hypotexte n'alimente pas la lecture, il n'a pour fonction que d'alimenter la construction du texte.

Aussi, pouvons-nous supposer que le choix de l'hypotexte *Blanchette et Rosette* n'était nullement commandé par l'hypertexte. À moins que l'hypertexte de Achard n'ait été inscrit au cœur de cet hypotexte, où les roses rouges et les roses blanches — symboles de Blanchette et de Rosette — appelaient la comparaison avec les Hurons-blancs-alliés-des-Français et les Iroquois-rouges-alliés-des-Anglais (Smith, p. 41), longtemps affublés de ces couleurs par la littérature historique et les représentations iconographiques, et n'ait demandé qu'à parler. Et pourtant, Achard a substitué le nénuphar blanc à la rose blanche et le nénuphar jaune à la rose rouge ...

* * *

Dans le cadre de cet article, nous avons tenté de dégager les modifications substantielles que subissent les hypotextes choisis par Achard lors de ses réécritures de contes, sur le plan de la transposition générique, de la transdiégétisation et de la transpragmatisation, afin de mieux mettre en relief le travail pour le moins original de l'auteur dans la construction de ses légendes amérindiennes.

Nous devons mentionner que, selon l'état de notre recherche, il apparaît que Achard procède constamment d'une même formule. Il prend pour hypotexte un conte, *Le vaillant petit tailleur* des frères Grimm ou *Le petit Poucet* de Perrault, auquel il greffe un événement à valeur historique, la fondation de Achelacy (Portneuf) ou encore de Stadaconé (Québec), par exemple. Ensuite, il substitue à l'univers historico-géographique une bourgade amérindienne précoloniale pour, dans un dernier temps, amérindianiser les objets et les événements de la fiction. Cela a pour conséquences principales, d'une part, la disparition quasi totale de l'hypotexte derrière un hypertexte aux allures indépendantes et, d'autre part, la création d'un récit hétérogène, à cheval entre les nombreux espaces-temps pris en charge par la transdiégétisation *éloignante*.

Pour conclure, nous souhaitons laisser la parole aux frères Grimm et à Achard en mettant en parallèle les *incipit* de *Blanchette et Rosette* et d'*Anéatah*

et *Déranah* qui, à eux seuls, rendent compte de la teneur du travail de réécriture de Achard. Voici comment débute le conte allemand:

Une pauvre veuve vivait solitaire dans une chaumière, et devant la chaumière il y avait un jardin où poussaient deux petits rosiers dont l'un donnait des roses blanches et l'autre des roses rouges; et elle avait deux enfants qui ressemblaient aux deux petits rosiers, et l'un s'appelait Blanchette et l'autre Rosette ... (Grimm, p. 303)

Chez Achard, cela se transforme ainsi:

Bien avant la venue de Jacques Cartier, aux temps heureux où le puissant Hiawatha accomplissait ses œuvres merveilleuses sur les bords du Guitché-Gomi, la «grande mer douce» que nous appelons aujourd'hui le lac Supérieur, vivait, à Hochelaga, la vieille sorcière Noméka.

Le wigwam de Noméka se trouvait à quelque distance du village, au pied même de la montagne et au bord de la forêt profonde. C'est là qu'elle demeurait avec Anéatah et Déranah, les deux filles jumelles de Shu-Shu-Ga, son fils ... (Acard, *Anéatah* p. 1)

Ne serions-nous pas tentés de nous laisser prendre au jeu et de croire naïvement que Achard s'apprête à nous raconter une véritable légende amérindienne?

Notes

- 1 Eugène Achard (La Chapelle-Agnon — 1884, Montréal — 1976), écrivain canadien d'origine française, pionnier de la littérature de jeunesse canadienne francophone aux côtés de Marie-Claire Daveluy. Il a laissé près de cent cinquante contes, romans et pièces de théâtre pour la jeunesse, la plupart ayant pour sujet l'histoire nationale. Une partie significative de son œuvre consiste en l'adaptation, voire la «canadianisation» de classiques d'ici et d'ailleurs. Pour plus de renseignements au sujet d' Eugène Achard — écrivain, éditeur et libraire —, on peut consulter la thèse de Manon Poulin. Celle-ci se veut actuellement l'ouvrage de référence sur l'auteur et son œuvre.
- 2 Selon Gérard Genette, «[...] toute relation unissant un texte B [hypertexte] à un texte A [hypotexte] sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire» (p. 11).
- 3 La transmodalisation est le passage d'un mode de représentation à un autre. Elle peut être intermodale (du narratif au dramatique ou vice versa) ou encore intramodale (variations à l'intérieur d'un même mode de représentation).
- 4 «La transtextualité, ou transcendance textuelle du texte, que je définissais déjà, grossièrement, par "tout ce qui le met en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes"» (*Op. cit.*, p. 7). La transtextualité comprend cinq types de relations:

intertextuelle, paratextuelle, métatextuelle, architextuelle et hypertextuelle.

- 5 Nous forgeons ce néologisme à partir de l'adjectif «transgénérique». (Genette, p. 15).
- 6 Pour Genette, le supplément évoque «l'idée d'une addition facultative, ou pour le moins excentrique et marginale, qui relève plutôt du commentaire ou de l'interprétation libre, voire ouvertement abusive. [...] L'hypotexte n'est plus ici qu'un prétexte: le point de départ d'une extrapolation déguisée en interpolation».
- 7 Voir à ce sujet Marguerite Vincent Tehariolina, p. 35.
- 8 Seulement, peut-on considérer *La Relation de 1641* comme un hypotexte? Ne doit-on pas plutôt croire à une relation intertextuelle? Dans ce cas, peut-on parler de contamination transtextuelle? Achard ne fait pourtant pas d'allusion claire à un énoncé des *Relations*.
- 9 L'intertextualité, pour Genette, se définit comme «une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire, eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre» (p. 10).

Références

- Achard, Eugène, *Au temps des Indiens rouges*, Montréal, Librairie Générale Canadienne, 1934.
- , *Anéatah et Déranah, les jumelles d'Hochelega*, Montréal, Librairie Générale Canadienne, 1943.
- Bronner, Jean-Luc, *L'Espion du Nord*, Montréal, Éditions Eugène Achard, 1954.
- Fugère, Annie, *Pim et Pouni, oursons au grand cœur*, Montréal, Librairie Générale Canadienne, 1956.
- Fumat-Vincent, Odette, *Les Mille et un soirs: contes orientaux*, Librairie Générale Canadienne, 1947.
- Genette, Gérard, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, «Poétique», 1982.
- Grimm, Jacob et Wilhelm, *Contes*, Paris, Gallimard, «Folio classique», 1976.
- Le Jeune, Paul, *Relations des Jésuites. 1637-1641* (tome 2), Montréal, Éditions du jour, 1972.
- Lepage, Françoise, *Histoire de la littérature pour la jeunesse. Québec et francophonie du Canada*, Ottawa, Éditions David, 2000, p. 134.
- Poulin, Manon, Eugène Achard, éditeur. *L'émergence d'une édition pour la jeunesse*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1994.
- Markévitch, Marie-Louise, *Journal d'une petite réfugiée. De Québec à Montréal*, Montréal, Librairie Générale Canadienne, 1942.
- Simonsen, Michèle, *Le Conte populaire*, Paris, PUF, «Littératures modernes», 1984.
- Smith, Daniel B., *Le «Sauvage»*, Montréal, HMH, «Cultures amérindiennes», 1974.
- Tehariolina, Marguerite Vincent, *La Nation Huronne: son histoire, sa culture, son esprit*, Québec, Éditions du Pélican, 1984.

Marilène Gill est étudiante à la maîtrise et assistante de recherche au projet Histoire de la littérature pour la jeunesse. 1920-1929 à l'Université du Québec à Trois-Rivières.